



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 14
Présents : 8
Votants : 12

L'an **DEUX MILLE VINGT-CINQ**
Le **VINGT-TROIS JANVIER**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Michel GOUGET, Maire

Date de la convocation du Conseil municipal : **17 janvier 2025**

Etaient présents : Michel GOUGET, Véronique CROZET, Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT, Evelyne PANISSET, Régis COQUET, Jean-Paul FARJOT.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Michel VIANNAY donne pouvoir à Véronique CROZET, Lydie LAURENT donne pouvoir à Laura JOURNET, Bernard BOUCHET donne pouvoir à Michel GOUGET, Myriam RAYNARD donne pouvoir à Evelyne PANISSET.

Membres absents excusés : Catherine DUNAUD-MARMOZ, Irène CHAMBE.

Secrétaire de séance : Evelyne PANISSET.

2025-04

Modification du tableau des effectifs – Création d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe.

Madame Véronique CROZET, 1^{ère} adjointe au Maire, expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique territoriale,
Vu le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de diminuer la durée hebdomadaire de travail d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet, à raison de 3h00 par semaine, afin de répondre à une demande formulée par l'agent,

Considérant que pour des raisons administratives, la modification du poste existant, n'est pas envisageable,

Il est proposé au Conseil municipal, à compter du 1^{er} mars 2025, de :

- **Créer**, dans la filière technique, un emploi permanent d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non complet (1h22 hebdomadaire).

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, APPROUVE la modification proposée.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre

Le Maire,

Michel GOUGET



Accusé de réception en préfecture
069-216901307-20250123-DE2025-04-DE
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception préfecture : 27/01/2025

La secrétaire de séance,

Evelyne PANISSET



Le Maire, Michel GOUGET, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :

Mairie de Montrottier – Tel 04 74 70 13 07 – Email : mairie@montrottier.fr

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20250123-DE2025-04-DE
Date de télétransmission : 27/01/2025
Date de réception préfecture : 27/01/2025